

Responsable d'exploitation de structures de loisirs ou d'hébergement touristique

RNCP13880 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	334p
Code(s) ROME	D1407, G1402, M1302, D1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2015

Certificateur(s)

Groupe Sup de Co - La Rochelle

<http://www.esc-larochelle.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable d'exploitation de structure d'hébergement ou de tourisme organise et gère tout ou partie de l'activité de la structure de loisirs, de tourisme ou d'hébergement dans ses dimensions techniques, commerciales, humaines, financières... dans un objectif de service client, de qualité et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes.

Il assure l'application opérationnelle des missions et orientations de l'entreprise à travers la mise en œuvre des prestations et des services fournis aux clients.

Le manager opérationnel a trois grands rôles :

- Organiser et mettre en marché les services

- Elaborer et gérer les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement

- Coordonner les activités et le personnel d'accueil et d'animation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

Fonction 1 – organiser et mettre en marchés les services

A1 – Exploiter les études d'environnement, de concurrence, de clientèle, de vente.

A2 – Concevoir la politique commerciale et de communication

A3 – Mettre en oeuvre la politique de distribution et de commercialisation

A4 – Mettre en oeuvre les programmes, des activités, des services pour les clients de la structure

Fonction 2 – Elaborer et gérer les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement

A1 - Etablir les prévisions d'activité en termes d'objectifs, de budget, d'organisation et de moyens et les soumettre à sa hiérarchie

A2 – Assurer le suivi budgétaire de la structure

Fonction 3 - Coordonner les activités et le personnel d'accueil et d'animation.

A1 – Mettre en oeuvre la politique de gestion et de développement des ressources humaines de l'entreprise ou de son service (selon la taille de la structure).

A2 - Mettre en oeuvre le management humain dans son équipe

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Hôtellerie restauration :

- Hôtels
- Résidences de tourisme, Villages vacances, Club vacances
- Hôtellerie de plein air
- Restaurants
- Groupement Chambres d'hôtes, gîtes...

Structure de loisir :

- Structures liées à la santé, au bien-être et à la remise en forme
- Infrastructure sportive
- Palais des congrès
- Parc d'attractions et de loisirs
- Structures liées aux attractions touristiques (loisirs, culture, nature, histoire, sciences...)

Tourisme institutionnel :

- Comité Régional du Tourisme, Comité Départemental du Tourisme, Offices de tourisme, CCI
- Syndicats d'initiative

Conception de prestation :

- Agence de voyage, TO
- Agence d'événement, agence de communication, agence d'animation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Adjoint de direction
- Responsable d'unité : réception, étage, salle de restauration, hébergement, animation, attraction, séjour, séminaire, traiteur et banquet
- Responsable commercial, revenu management, maintenance, logistique, communication, événementiel, marketing, qualité,
- Assistant commercial, marketing, séminaire, événementiel, de production, de communication, de promotion, de chef de projet
- Chargé de clientèle groupe, individuel, professionnel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 002 €
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	46 683
Jugés difficiles à recruter	38 %

Emplois saisonniers 8 %

Familles professionnelles (FAP)

- L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés
- R2X80 — Attachés commerciaux
- R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique
- R4X91 — Technico-commerciaux
- S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs
- S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

6 personnes :

- 1 président professionnel extérieur à l'établissement
- 3 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement
- Le Directeur Pédagogique
- Le Directeur Expérientiel et Développement Personnel

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2015

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Service communication : com@esc-larochelle.fr

Site internet Groupe Sup de Co La Rochelle

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13880/>